un moyen de communication essentiel? Le ministre est-il personnellement en faveur de la construction d'une telle route dans le bassin de l'Athabasca?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre des Transports): Madame le Président, à ce sujet, je rappelle au député que des négociations sont actuellement en cours entre nous-mêmes, les gouvernements de la Saskatchewan et de l'Alberta et les bandes indiennes du bassin de l'Athabasca, à la suite de la fermeture de la mine qui a entraîné une baisse considérable du trafic transporté par la Société des transports du Nord limitée.

Les économies qui pourraient résulter de la baisse du trafic assuré par ce service seront réaffectées dans cette région afin de garantir l'existence permanente d'un moyen de transport. Toutefois, cela touche directement deux gouvernements provinciaux, des bandes indiennes et certaines sociétés commerciales qui rétabliront le service de traversiers.

Je précise que nous sommes résolus à préserver et à entretenir une voie de communication, mais que nous n'avons pas encore décidé quelle sera la nature exacte de ce service.

[Français]

L'ÉNERGIE

LES ALLÉGATIONS AU SUJET DU GASPILLAGE EFFECTUÉ PAR LA SOCIÉTÉ PETRO-CANADA DANS LES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa-Vanier): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. En fin de semaine, le chef de l'Opposition officielle a soutenu à une émission de télévision, Question Period, que la Petro-Canada gaspillait ou avait ses priorités à l'envers lorsqu'elle faisait des forages sur des fonds marins dans des pays en voie de développement. En d'autres mots, la société Petro-Canada perd son temps à aider des pays en voie de développement à trouver des ressources pétrolières dans leurs fonds marins.

Est-ce que le ministre pourrait expliquer à la Chambre dans quel pays le Canada est engagé actuellement, et pourquoi nous faisons ces recherches dans ces pays en voie de développement?

L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, la société Petro-Canada International a un mandat qui lui a été donné par ce Parlement à l'effet qu'elle devrait aider les pays en voie de développement à trouver du pétrole, parce qu'une des plus grandes difficultés que rencontrent les pays en voie de développement, c'est l'autosuffisance en pétrole qu'ils ne connaissent pas. Donc, à partir de nos programmes d'aide aux pays étrangers, nous aidons, avec de la technologie canadienne et des experts canadiens, les pays en voie de développement à devenir autosuffisants dans le domaine du pétrole, et ce sont des pays très pauvres comme Haïti ou le Sénégal ou des pays de cette nature-là qui bénéficient de l'aide du gouvernement canadien. Et je trouve tout à fait inacceptable qu'on dise que, lorsque nous voulons aider les pays les plus pauvres à trouver du pétrole et du gaz naturel, nous faisons un geste déplorable. Je Questions orales

trouve que c'est une attitude tout à fait inacceptable de la part de l'absent chef de l'opposition.

[Traduction]

LA DÉFENSE NATIONALE

L'AVION DE CHASSE CF-18—LA DÉFAILLANCE DE L'ORDINATEUR
DE BORD

M. Terry Sargeant (Selkirk-Interlake): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Il le sait sans doute, notre éléphant blanc volant favori connaît un autre problème. Il s'agit cette fois-ci de l'ordinateur de bord. Peut-il nous dire ce qu'il fait pour s'assurer que ce problème apparemment mineur ne laisse pas soupçonner des problèmes plus graves? Garantira-t-il également à la Chambre que le fabricant, McDonnell Douglas, prendra à sa charge les frais de réparation?

L'hon. J.-J. Blais (ministre de la Défense nationale): Madame le Président, je suis en mesure de donner au député une réponse positive sur ces deux points. Il a par ailleurs tout à fait raison de dire qu'il s'agit d'un problème mineur.

LA RECHERCHE ET LE SAUVETAGE

ON DEMANDE QUE DES HÉLICOPTÈRES MILITAIRES SOIENT STATIONNÉS SUR LA CÔTE NORD DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

M. Jim Fulton (Skeena): Madame le Président, ma question s'adresse elle aussi au ministre de la Défense nationale en sa qualité de président du comité interministériel en matière de recherches et de sauvetage. Comme il le sait, nous, des côtes du nord de la Colombie-Britannique, nous efforçons depuis un certain nombre d'années d'obtenir du ministre et de ses collègues qu'ils consentent soit à stationner des hélicoptères militaires à Masset et à Prince Rupert soit à améliorer considérablement d'autres hélicoptères pour les faire servir aux opérations de recherches et de sauvetage. Le ministre pourrait-il dire à la Chambre si l'on a décidé de stationner des hélicoptères militaires sur la côte Nord en 1984? Pourrait-il nous donner également la date de livraison des deux garde-côtes, l'un destiné à Prince Rupert et l'autre à la ville de Queen Charlotte?

L'hon. J.-J. Blais (ministre de la Défense nationale): Madame le Président, je tiens tout d'abord à remercier le député de l'intérêt qu'il porte aux activités de recherches et de sauvetage sur la côte Ouest. Il est bien sûr au courant de l'existence du Rapport Cross qui traitait de la question des services d'hélicoptères pour les opérations de recherches et de sauvetage dans la région de Prince Rupert. Selon le rapport, il était nécessaire de renforcer dans une certaine mesure la capacité des hélicoptères. Nous nous en occupons tout à fait dans le cadre du comité interministériel, comme il l'a dit. Nous n'avons pas encore pris de décision. J'espère que nous serons en mesure de prendre une décision à cet égard au tout début de la nouvelle année.

Quand à la date de livraison des deux garde-côtes, je m'en informerai moi-même pour répondre au député.